

eux qui puissent avoir des sièges, tant la foule est grande. On y a compté quelquefois jusqu'à 50 princes ou seigneurs de la première qualité debout. Mais ce qui prouve surtout le grand succès du P. Le Chapelain, c'est que Leurs Majestés lui ont dit qu'elles voulaient l'entendre encore l'année prochaine. Comme il a représenté qu'il n'avait point un assez grand nombre de sermons pour pouvoir compléter un Avent et un Carême sans répéter quelques-uns de ceux qu'il a donnés cette année, Leurs Majestés ont répondu qu'il pouvait se répéter tant qu'il voudrait; que jamais elles ne se lasseraient de l'entendre, et elles ont particulièrement spécifié cinq ou six sermons qu'elles entendraient encore avec un nouveau plaisir. Or il faut que vous sachiez, Madame, que les prédicateurs sont ici dans la ridicule opinion que ce serait manquer de respect à son auditoire que de se répéter le moins du monde. Aussi n'en voit-on pas qui prennent cette liberté, parmi même ceux d'entre eux qui prêchent depuis 30 ou 40 ans. Ils donnent donc toujours du nouveau, mais aussi quel nouveau !

Je finis, Madame, en vous priant de présenter les respects du P. Le Chapelain et les miens à M. le Prieur du Temple auquel nous sommes et serons toujours l'un et l'autre infiniment attachés. J'ai l'honneur d'être, etc.

DE LONDRES.

A Vienne en Autriche, 23 mars, l'hôtel de Montecucoli, vis-à-vis les Augustins déchaussés.

— Le R. P. Le Chapelain aura l'honneur de vous écrire quand il sera hors des embarras dans lesquels il est plongé aujourd'hui. Voudriez-vous bien, Madame, marquer à M^{me} de Couronne, lorsque vous lui écrirez, qu'on ne connaît point ici le baume dont elle parle dans sa dernière lettre au P. Le Chapelain? Il faut qu'on lui ait parlé d'un baume qui se fait à Vienne en Dauphiné, car les plus habiles médecins et apothicaires de cette ville n'en ont aucune connaissance.

UN CAPTIF A ALGER AU XVIII^e SIÈCLE.

Depuis la conquête de l'Algérie, on a presque oublié l'effroyable brigandage maritime qui, durant trois siècles, a infesté la Méditerranée. A notre époque, où les bâtiments à vapeur traversent si facilement, si rapidement cette mer, où, sur tous les points du littoral, on est assuré de trouver des ports hospitaliers, on ne peut guère concevoir qu'il y a un siècle, ces parages étaient aussi périlleux pour les navires que les chemins du Mexique pour les diligences. Rien de

plus vrai pourtant ; et les sinistres exploits des Barbaresques sur mer préoccupaient autant l'opinion publique que jadis, sur terre, ceux des reîtres. Les vaisseaux de l'Espagne, de la France et des diverses puissances italiennes ne parvenaient à protéger d'une manière efficace ni le commerce, ni la sécurité des personnes.

Le littoral même de la Provence était fréquemment insulté ; là, au temps de Louis XIII, les habitants vivaient fortifiés dans leurs maisons, et avaient organisé un système de signaux pour s'avertir et se demander mutuellement secours en cas d'attaque. En 1605, saint Vincent de Paul est pris, en allant de Marseille à Narbonne, par des corsaires qui guettaient les barques revenant de la foire de Beaucaire¹. Le poète Voiture, près de passer du Portugal en Angleterre, annonce à M^{lle} Paulet, sur un ton moitié sérieux, moitié plaisant, que trente vaisseaux barbaresques infestent les parages où il va entrer : « Au cas, ajoute-t-il, que je sois destiné à être pris par les pirates, je souhaite au moins que je tombe entre les mains d'un célèbre corsaire que j'ai oui nommer autrefois à M^{lle} de Rambouillet, et dont le nom seul me fait avoir de l'inclination pour lui². »

Jusqu'au milieu du xvii^e siècle, on rencontre chez divers écrivains, sous une forme plus ou moins grave, la préoccupation d'un fléau dont ils redoutaient peu les atteintes pour eux-mêmes, mais dont l'existence était à elle seule une humiliation et une gêne pour la chrétienté. Lorsque Molière s'égaré dans le champ de la fantaisie, quels personnages met-il en scène ? Des esclaves enlevées par des Turcs et des Égyptiens ; le Géronte des *Fourberies de Scapin* trouve vraisemblable la malheureuse excursion de son fils dans la galère que l'on sait, et M. Jourdain n'est pas trop étonné quand un soi-disant fils du Grand Turc vient lui demander la main de sa fille. Ce sont là des farces, dira-t-on ; elles prouvent en tout cas que le nom et la pensée des pirates barbaresques étaient familiers aux imaginations populaires. Comment ne l'eussent-ils pas été ? En 1678, l'homme qui devait être le meilleur disciple de Molière, Regnard, est enlevé entre Civita-Vecchia et Toulon. S'il n'a pas mis ses aventures à la scène, il a fait comme l'auteur de *Don Quichotte*, il les a racontées avec quelques embellissements romanesques, dans son agréable nouvelle intitulée *la Provençale*.

A côté des théâtres et des salons, qui entretenaient sur ce triste sujet les préoccupations de la société polie, l'Église, par la voix de ses prédicateurs, par l'entremise des Trinitaires et des Pères de la

1. Abelli, *Vie de saint Vincent de Paul*, ch. IV.

2. *Œuvres de Voiture*, éd. de 1729, t. I, p. 102.

Merci, ne cessait de signaler le mal, et essayait de l'atténuer avec le concours de la charité chrétienne. Saint Vincent de Paul envoyait les Lazaristes en mission permanente à Alger, là où la duchesse d'Aiguillon contribuait en même temps à la fondation d'un hôpital chrétien. Bossuet, dans son panégyrique de saint Pierre Nolasque, s'indigne et s'épouvante : « Je regarde la puissance mahométane comme un océan indomptable, toujours prêt à inonder toute l'Église, sa furie n'étant arrêtée que par des digues entr'ouvertes ; ce sont les puissances chrétiennes, toujours cruellement divisées ; » et Mascaron, rappelant les exploits de Beaufort, trace, sous forme de développement oratoire, cette page d'histoire précise et lumineuse : « Quand je me souviens qu'il n'arrivait point de vaisseau dans nos ports qui ne nous apprit la perte de vingt autres ; quand je songe qu'il n'y avait personne qui ne pleurât ou un parent massacré, un ami esclave ou une famille ruinée ; quand je me rappelle dans ma mémoire l'insolente hardiesse avec laquelle ils faisaient des descentes presque à la portée de notre canon, où ils enlevaient tout ce que le hasard leur faisait rencontrer de personnes ou de butin ; que les promenades même sur mer n'étaient pas sûres ; qu'on craignait toujours que, de derrière les rochers, il n'en sortit quelque pirate ; quand je me représente les cachots d'Alger et de Tunis remplis d'esclaves chrétiens..... mon imagination me rend ces temps malheureux si présents, que je ne puis m'empêcher de m'écrier : *Usquequò, Domine, impropèrabit inimicus ?* » On n'a qu'à parcourir l'*Histoire de Barbarie* du P. Dan, publiée en 1649 ; elle justifie toutes ces assertions ; elle accuse, par des témoignages péremptoires, l'humiliation de cette capitulation permanente devant des forbans, ennemis-nés de l'humanité et du nom chrétien.

Il y eut cependant une sorte de répit accordé à la liberté des mers, grâce aux expéditions de Beaufort, de Duquesne et d'Estrées, revanches passagères célébrées par Bossuet dans le style des prophètes¹ : mais l'effet de ces coups foudroyants dura peu. La piraterie reparut au XVIII^e siècle, plus vivace, plus terrible que jamais². En 1785, un bâtiment français était encore capturé dans les eaux d'Hyères ; et à Alger, des milliers de prisonniers continuaient à vivre et à souffrir sous les regards de consuls impuissants et de religieux inutilement dévoués : le nombre était relativement petit de ceux qui parvenaient à payer rançon et à obtenir leur délivrance. Le *Voyage pour la*

1. *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.*

2. Dans la liste des esclaves rachetés par le P. Gomelin et ses compagnons en 1720, on trouve jusqu'à un pêcheur des côtes de Terre-Neuve.

rédemption des captifs, entrepris en 1720 par le trinitaire Gomelin et deux de ses confrères, nous a fait connaître quelques épisodes de cette captivité collective; les aventures touchantes d'une enfant de neuf ans, M^{lle} de Bourk, prise en allant de Cette en Espagne, ou les dangers qu'eut à subir dans sa vie et dans son honneur une jeune Espagnole, Anne-Marie Fernandez. A côté d'êtres faibles, d'orphelins voués à la misère et à la honte, il y avait, en plus grand nombre encore, des chevaliers de Malte, des marins, des soldats, comme le chevalier d'Arreger, dont les épreuves vont nous être révélées par lui-même : son récit ajoute quelques traits à l'histoire trois fois lamentable du fanatisme musulman, de la piraterie barbaresque et de la domination turque en Afrique.

Jean-Victor-Laurent, chevalier puis baron d'Arreger, était le huitième et dernier enfant d'un patricien de Soleure. Envoyé fort jeune en France, où ses ancêtres servaient depuis longtemps, il y fut élevé, et commença le métier des armes dans le régiment qui portait son nom. En 1728 (il avait alors vingt-neuf ans), il se résolut à aller tenter la fortune en Espagne; là, bon nombre de ses nationaux avaient accepté les offres de Philippe V et, malgré des promesses formelles, avaient été employés à la guerre contre les Maures d'Afrique; plus d'un avait déjà payé de la perte de sa liberté chez les infidèles son goût pour les aventures lointaines¹. Parmi eux, il faut compter d'Arreger, qui, dit un de ses compatriotes, « mérite d'être connu par une fermeté d'âme extraordinaire dans les adversités, dont sa vie a été un tissu². » En juin 1732, étant en congé dans son pays natal, il apprit que Maures et Espagnols étaient aux prises devant Oran, et partit pour rejoindre sa compagnie. A la fin de septembre, il s'embarquait à Marseille sur une tartane provençale, que les vents contraires poussèrent dans le petit port de Bouc. Là, pendant qu'il attendait un moment favorable pour reprendre la mer, il apprit que son régiment avait quitté Oran, et décida le patron de son navire à le déposer sur la côte d'Espagne, à Alicante. Ici laissons-le parler, et nous apprendre les principaux incidents de sa capture et de son séjour en pays infidèle :

« Vers minuit du 4 octobre, je me suis mis dans la chaloupe pour gagner la tartane, et je sortis de grand matin du port de Bouc avec un temps assez favorable..... Je passai le golfe de Lion le 4, et je me trouvai à la côte de Catalogne avec un calme assez ennuyant. Il revint un peu de vent; nous en profitâmes pour avancer un peu plus haut

1. Jean de Muller continué par Monnard, *Histoire des Suisses*, t. XIV, p. 355.

2. L'abbé Girard, *Histoire abrégée des officiers suisses*, t. I, p. 40.

que Tarragone, où nous restâmes en calme à la vue de terre, dans le golfe de Saint-Georges. Le 5, vers midi, nous aperçûmes vers notre gauche un bâtiment que l'on me dit être une pinque¹. Nous la perdîmes bientôt de vue, elle paraissait faire une route contraire à la nôtre, car elle allait au levant, et nous au ponant. Nous ne nous occupions plus de ce bâtiment et nous attendions au coucher du soleil un peu de vent pour faire notre route, lorsque nous l'aperçûmes de nouveau qui venait droit à nous. Nous ayant découverts le matin, il changea de route, nous coupa le chemin et nous laissa engager dans une anse, où il était bien sûr que nous ne lui échapperions pas.

« Je compris à cette manœuvre que c'était un corsaire barbaresque. Il fit le tour de notre tartane avec une contenance extrêmement fière, semblable à un lion affamé qui marche autour d'une proie qui ne peut lui échapper. Je ne m'inquiétai alors de rien, quoique ce jeu ne me plût pas ; je me croyais en parfaite sûreté sous le pavillon blanc, ne pouvant me persuader qu'une régence d'Alger, composée des plus vils et des plus scélérats sujets du Grand Seigneur, osât manquer de respect au passeport de Sa Majesté très-chrétienne : je vis bientôt à quoi je devais m'attendre. Le patron Gautier fut à bord de la pinque avec ses passeports. Le capitaine corsaire, qui était un rénégat portugais, les ayant examinés, trouva le tout en ordre ; mais il déclara en même temps qu'il lui était prescrit d'envoyer à Alger tous les bâtiments français et anglais qu'il rencontrerait, et que le dey examinerait lui-même la validité des passeports. Il fallut s'y résoudre ; nous n'avions rien à répliquer, il était le plus fort de toute façon ; il avait du canon, et nous n'en avions pas ; il avait dix fois plus de monde que notre pauvre tartane, qui ne portait que huit hommes d'équipage, y compris deux mousses. On nous donna à bord une garnison de Turcs, avec un *reis* ou capitaine, pour nous conduire en droiture à Alger, pendant que le corsaire continuait sa course jusqu'au terme fixé, qui est d'ordinaire de quarante jours..... Je me trouvai sur la tartane avec notre nouvelle garnison. Les huit Turcs qui la composaient étaient presque tout nus ; il n'y avait que le *reis* ou capitaine qui eût l'air d'un honnête Turc : c'était un très bon musulman, qui faisait régulièrement ses cinq prières par jour. Je dormis assez tranquillement sur mon matelas, enveloppé de ma redingote, jusqu'au lendemain matin : en ouvrant les yeux à mon

1. Navire à fond plat, assez large, du port de 200 à 300 tonneaux, ayant trois mâts à voiles latines, une poupe qui se prolonge par deux ailes, etc.
— Jal, *Glossaire nautique*.

réveil, j'aperçus devant moi Mustapha qui était en prière..... »

Voilà donc le chevalier d'Arreger en route malgré lui pour Alger, inquiet de son sort futur, incommodé par la mer, n'ayant d'autre confident que son domestique, un honnête Suisse du Porentruy, qui lui demande naïvement si la ville où ils se rendent est catholique. Enfin il met pied à terre le 15 octobre, et se rend chez le consul de France, un Provençal nommé Benoit Lemaire. Celui-ci, qui est en disgrâce auprès de la Régence, lui donne d'un air embarrassé de vagues espérances, et les démarches qu'il tente en sa faveur n'aboutissent qu'à exciter la curiosité du dey. D'Arreger reçoit l'ordre de se rendre à la Kasbah :

« Je traversai la cour, et j'entrai dans une salle voûtée, au fond de laquelle j'aperçus le dey, assis contre le mur, sur une estrade de pierre. Il avait près de lui un chat, avec lequel il badinait. Ses quatre secrétaires d'état étaient assis à sa droite : son neveu, trésorier et général, était debout devant lui avec son truchement à ses côtés. J'y trouvai aussi deux prêtres français que le dey avait fait appeler. On m'interrogea ; je répondis moi-même en espagnol le mieux qu'il me fût possible, et je pressai le truchement du consul de France de défendre ma cause. C'était un renégat français qui me défendit assez faiblement, et après un quart d'heure d'audience, il me dit que le roy (*sic*) avait déclaré que j'étais de bonne prise et son esclave ; mais qu'il écrirait au roi de France, et qu'en attendant il me remettrait aux *papas* français avec défense de sortir de leur maison. Ce fut seulement à cet instant que je compris tout mon malheur. Je voulais parler et défendre ma cause, mais le khasnadar ou trésorier, qui paraissait le plus animé, m'imposa bientôt silence, et m'assura que si je ne voulais pas me contenter de la bonté du roy, qui me donnait pour prison la maison des Pères missionnaires français de la congrégation de Saint-Vincent de Paul, on me mettrait sur le champ à la chaîne. Je laisse à juger quelles furent pour lors mes pensées. Les deux missionnaires me prirent et me conduisirent chez eux, en tâchant d'adoucir par des manières pleines de politesse et de charité ma situation nouvelle. On me flattait que le roi de France ne permettrait jamais qu'on me fit esclave, qu'il ne s'agissait que d'attendre sa réponse ; je m'en flattai aussi ; la plupart des Européens qui étaient là me firent visite et me tinrent le même langage. »

Sa captivité devait durer pourtant plus de cinq ans : au moins trouva-t-il des consolateurs et des amis parmi les chrétiens de toute origine, que leurs intérêts, ceux de leur religion ou de leur nation retenaient à Alger. Il n'excepte que les deux consuls d'Angleterre et de Suède, qui lui ont fait « plus de mal que de bien ». Parmi les

autres, il nomme en première ligne le vicaire apostolique, M. Duchesne, de Sedan, « qui avait bien plus la confiance de la cour (de France) que le consul, et qui était chargé de le surveiller ¹ » ; puis M. Batault, de Beaune. Ces deux ecclésiastiques — le premier avait plus de quatre-vingts ans — moururent l'un et l'autre pendant sa captivité. Il mentionne ensuite les Trinitaires qui desservaient l'hôpital espagnol, où ils recevaient jusqu'à deux cents esclaves à la fois, côte à côte avec des matelots étrangers, même Anglais et Hollandais ; et enfin les employés du consulat français, qui lui procurèrent toutes les douceurs qui dépendaient d'eux. Il attendait ainsi, dans la demi-captivité de la maison de mission, une réponse à la lettre qu'il avait écrite au ministre de la marine Maurepas. Celui-ci lui fit enfin savoir que sa liberté était sollicitée et par le consul français à Alger, et par le grand visir, au nom de la Porte ottomane ². Grâce à ce double intermédiaire, d'Arreger croyait sa délivrance prochaine ; il comptait sans les divisions des princes chrétiens à l'occasion de la succession de Pologne, qui, en ralentissant la surveillance de la piraterie, garantissaient au dey une certaine impunité et l'enhardissaient dans ses refus. Néanmoins, à la sollicitation du baron de Besenval, colonel au service de France et parent de d'Arreger, une escadre de huit vaisseaux commandée par M. de Cour, qui allait de Toulon à Cadix, reçut ordre de toucher à Alger pour réclamer, avec une réparation pour divers dommages causés, la liberté du captif.

« A l'arrivée de cette escadre en vue d'Alger, quelles furent ma joie et mes espérances ! elles ne durèrent pas longtemps. Avant que l'escadre entrât dans la rade, le dey me fit sortir de chez les bons missionnaires, et me fit mettre dans une noire prison, avec d'autres officiers des troupes d'Espagne... On me fit passer devant le roy. Il fallut lui baiser la main. On ne me laissa pas longtemps dans ma prison sans m'apporter une grosse chaîne. On me l'attacha au pied droit ; on l'attacha au pied gauche de mon domestique, et on nous laissa ainsi abandonnés à nos réflexions.... Le lendemain, les officiers français des vaisseaux de guerre parurent dans la ville. Le troisième ou le quatrième jour on parla d'affaires ; on demanda vivement ma liberté, mais en vain. Le roy se fâcha, et ordonna à l'escadre française de s'éloigner, en prétextant qu'elle n'était entrée dans la baie que pour la sonder. M. Batault me fit passer un billet dans ma prison, par lequel il m'apprenait, pour me consoler, que M. de Cour

1. Le *Voyage* de Gomelin fait longuement (n° 58) l'éloge de ce missionnaire.

2. Lettres des 20 décembre 1732 et 25 juin 1733 (à la suite de la relation manuscrite du chev. d'Arreger).

avait dit en partant qu'il ne tarderait pas à revenir et que son escadre serait plus forte : mais je l'attends encore.

« On me laissa ainsi sept mois. Dans cet intervalle on arrêta près de Cette, en Languedoc, un corsaire algérien qui avait eu la hardiesse de descendre sur les terres du Languedoc et d'y faire des prises. On en eut connaissance; le bâtiment fut confisqué, et l'équipage, comme il le méritait, fut mis aux galères. Le contre-coup de cette juste punition retomba sur moi. Le dey dit qu'on devait m'en faire payer la peine. Il y avait quelques mois qu'on m'avait séparé de mon domestique, et le marquis de Valdecannas, brigadier des armées du roi d'Espagne, avait été attaché à la même chaîne que moi¹. On nous condamna aux travaux journaliers des autres esclaves qui, comme nous, étaient enchaînés deux à deux. Quelquefois, pour me soulager, on m'enchaînait avec mon domestique, et Valdecannas avec un cadet nommé Janiga, qui fut fait officier avant de sortir d'Alger.

« On nous occupa à traîner une grande charrette chargée de gros quartiers de pierre, à laquelle une douzaine de chrétiens enchaînés comme nous deux à deux, et placés devant nous, étaient aussi attelés; j'y trouvai bonne compagnie, si l'on peut appeler de ce nom ceux avec qui on est en esclavage. Il y avait quantité d'officiers et de soldats espagnols et irlandais, dont plusieurs étaient de familles distinguées. Jeunes et vieux, nous eûmes bientôt fait connaissance, et nous nous consolions mutuellement. J'étais d'abord assez charmé de pouvoir sortir de ma prison, où, depuis six mois, je n'avais vu le ciel que par une petite ouverture. Mais je ne pouvais m'accoutumer au métier qu'on me forçait de faire; je n'étais point ferme sur le pavé, et je me balançais continuellement, en portant sur mon épaule un gros câble, qui nous servait à traîner cette charrette énorme et très pesante d'elle-même; il fallait tirer de toutes nos forces, quand nous rencontrions une montée, autrement nous n'en fussions jamais venus à bout. Le travail en hiver comme en été commençait à la pointe du jour; on faisait deux voyages et demi jusqu'à midi. En été on nous donnait à midi trois quarts d'heure de repos : en hiver, le repos était moins long. Après midi, on faisait encore un voyage et demi. Vers quatre heures le travail finissait : les travaux étaient plus pénibles pendant l'été. On nous occupait à charger le sel que les vaisseaux anglais et français apportaient, à décharger le blé des vaisseaux algériens, à tirer de la mer le sable nécessaire pour lester

1. Cet officier général avait été pris dans la sortie victorieuse que firent à Oran, le 21 novembre 1732, les Espagnols assiégés par les Turcs. (*Histoire des États barbaresques* (trad. de l'anglais), t. II, p. 237.)

les vaisseaux lorsqu'ils devaient aller en course, à rentrer à leur retour dans les magasins les câbles et les mâts, à tirer à terre les barques et les petits bâtiments, après les courses qu'ils avaient faites pendant l'été, à transporter dans les magasins le plomb et le fer que les Suédois et les Hollandais apportaient aux Algériens pour faire la guerre aux chrétiens. Nous fûmes occupés, pendant un été tout entier, à construire dans la mer une avancée qui devait garantir des batteries de la ville contre un vent du levant qui les endommageait beaucoup. L'hiver, nous portions les pierres, le sable, le mortier qui devaient servir à cet ouvrage; nous portions jusqu'à l'eau nécessaire pour faire le mortier. Enfin on nous occupait à toute espèce de travaux, sans considérer que nous n'étions point faits à cela, et qu'enchaînés deux à deux nous ne pouvions travailler qu'avec beaucoup de peine. Pendant l'automne, on nous faisait rompre le chanvre avec des chevaux de bois fort pesants. Les bâtons de ce chanvre étaient épais d'un doigt et fort durs à briser.

« Notre travail devenait encore plus pénible par l'ardeur du soleil de l'Afrique à laquelle nous étions exposés toute la journée, sans pouvoir nous bouger de la place où l'on nous mettait. Nous ne pouvions la quitter qu'à midi, pour prendre chacun suivant ses moyens quelque nourriture : encore n'osait-on pas se nourrir convenablement, dans la crainte de passer pour riche, et de rendre par cette opinion qu'on aurait de nous notre rachat plus difficile. Nous avions toujours avec nous des surveillants qui étaient sans pitié : parmi eux, les rênégats étaient plus méchants que les Turcs. Je n'oublierai jamais un nommé Isouf, natif d'Arles en Provence. C'était le plus grand coquin, le plus grand scélérat qu'on pût trouver : quand il avait besoin d'argent, pour nous forcer de lui en trouver, il nous traitait à coups de bâton. Au milieu d'une situation si accablante, il ne nous restait, après Dieu, de consolation que dans ce retour du vendredi, qui est le jour du repos pour les Turcs. Ces jours-là nous nous reposions en quelque manière, puisque notre travail ne consistait qu'à nous laver des ordures de la semaine, à nettoyer nos lits et le petit coin que chacun de nous occupait. Nous étions si serrés dans notre prison, — de laquelle on ne nous permettait jamais de sortir, que pour nous conduire au travail, et dans laquelle, au sortir du travail, on nous reconduisait toujours, — que les uns avaient été contraints de suspendre aux planchers des espèces de bois de lits, à la matedotte, et les autres de placer leurs lits au-dessous des lits des premiers. Chacun attachait sa chaîne à son lit, en donnant à sa chaîne autant de longueur qu'il en fallait pour pouvoir se retourner. Pendant tout un été, lorsque deux de nous avaient placé leurs lits à terre,

un troisième plaçait le sien entre les deux, de manière qu'il ne restait aucun espace pour pouvoir passer, sans courir risque de marcher sur le corps de quelqu'un de ceux qui étaient ainsi couchés. Nos peines ne finissaient pas avec le jour; c'était pendant la nuit que les chrétiens se tourmentaient les uns les autres. Nous trouvant ainsi pêle-mêle, il fallait soutenir l'indépendance d'un chacun : il y avait des hommes de toute sorte de nations et de conditions; il y en avait d'humeur et de profession toutes différentes, les uns priaient, les autres jouaient, d'autres grondaient et se querellaient. J'étais ordinairement couché à huit heures, et quand j'étais une fois endormi, toutes ces querelles, tous ces tintamarres ne m'éveillaient guère; les fatigues que j'avais supportées le jour et la tristesse que m'inspirait ma situation me procuraient les plus belles nuits que j'aie jamais eues de ma vie.

« Nous étions obligés de nous lever avant le jour, et comme il n'y avait point d'horloge publique chez les Turcs, nous nous trompions souvent pendant l'hiver d'une heure et demie ou deux heures. Nous employions ce temps à nous laver, non-seulement les mains, mais, suivant l'usage du pays, le visage et la barbe que nous peignons ensuite. C'était à la fontaine, pendant l'hiver comme pendant l'été, que nous faisons tout cela, quoique l'hiver à Alger soit bien rigoureux..... Chacun faisait ensuite ses petites prières jusqu'à l'arrivée du gardien, qui nous conduisait au travail. On disait tous ensemble le chapelet, après lequel chacun se procurait un petit souper : les uns le faisaient venir des tavernes que tenaient quelques esclaves chrétiens, les autres le préparaient et le faisaient cuire eux-mêmes. Ceux qui ne recevaient aucun secours de leur patrie ou de leurs parents vivaient des libéralités des autres esclaves qui se privaient d'une partie de la nourriture que leur donnaient leurs maîtres pour soulager leurs frères indigents. Les esclaves qui servaient de pages chez le roy, ou ceux qui étaient occupés à sa cuisine, étaient le plus en état de procurer du soulagement à leurs frères; et ils leur en donnaient en effet avec une grande charité. Comme ils étaient près de cinquante occupés chez le roy, ils soulageaient chaque jour plus de cent esclaves. Ce nombre était bien petit en comparaison du nombre d'esclaves réduits à la dernière misère. Le roy seul en a plus de mille, et l'on en comptait près de cinq mille chez les différents particuliers de la ville. Il est vrai en général que ceux des particuliers ont moins à souffrir que ceux du beylick ou du roy. Ils sont pour la plupart assez bien vêtus et assez bien nourris; mais ceux d'entre eux dont le sort est plus gracieux sont les taverniers; ils sont parmi les esclaves ce que les grands sont dans un état. J'en ai vu pendant ma

captivité, qui, dans l'espace de quatre à cinq ans, avaient gagné de quoi se racheter, et qui emportaient encore, en quittant leurs fers, trois à quatre mille piastres.... Ces taverniers sont bien habillés, bien nourris, bien servis, et, en payant des droits assez forts qu'on leur impose, ils sont soutenus par le dey, qui ne permet pas que les Turcs qui vont boire et s'enivrer chez eux leur fassent le moindre tort; et même si un Turc voulait sortir de la taverne sans payer ce qu'il doit, le tavernier est autorisé à lui prendre son habit et à le garder, jusqu'à ce qu'il ait reçu son paiement; ils usaient assez fréquemment de ce privilège. »

Ainsi devenu esclave du beylick, le chevalier d'Arreger se soumit avec une résignation courageuse à sa destinée. « Toujours ferme et adorant la Providence, dit l'abbé Girard, son âme n'était point abattue dans le temps même que toutes les espérances pour sa liberté semblaient être évanouies. Cette résignation dans la volonté du Seigneur le soutenait, et le faisait admirer des esclaves de toutes les nations.... La tranquillité de son âme fit un effet admirable sur la santé de son corps; faible de complexion dès sa plus tendre jeunesse, son tempérament se fortifia par les malheurs; pendant son esclavage il n'eut aucune maladie, excepté un ressentiment de goutte, qui ne dura que vingt-quatre heures¹. » Il ne resta pas sans nouvelles des siens, car nous trouvons à la suite de son récit quelques lettres qui lui furent adressées par un de ses amis, M. Gottereau, du canton de Fribourg, et où celui-ci, soit de Paris, soit de Dresde, l'exhortait chrétiennement à la patience et à l'espérance. L'une et l'autre étaient difficiles à garder; car le dey demandait hautement cent mille piastres pour la rançon de son captif, tout en laissant entendre qu'il se contenterait de trente mille. En considération des services rendus à l'état par la famille d'Arreger, le sénat de Soleure promit à la mère du chevalier quinze mille piastres du pays, soit environ cinquante-six mille livres; et celle-ci, par l'intermédiaire de sa belle-sœur, qui habitait l'Espagne, obtint des Pères de la Merci qu'à leur premier voyage ils travailleraient à la délivrance de son fils. Averti des démarches des siens, d'Arreger n'osa jusqu'au bout trahir le secret de ses légitimes espérances; il y avait dans les négociations de ce genre matière à déceptions et à surprises de toute nature pour ceux qui en étaient l'objet !

« Les Pères de la Merci arrivèrent... On porta, selon la coutume, tout l'argent à la maison du dey; il y resta jusqu'à la fin de la négociation².

1. T. I, p. 43.

2. Les Pères de la Merci apportèrent cette année 160,000 piastres ou 600,000 livres argent de France. — Note du ms.

Quand on est convenu de tous les articles, le dey prend la dixième partie des sommes que l'on a apportées; le reste se distribue à ceux de qui on rachète les esclaves. Le dey a encore la plus grande partie de cette somme, parce que la plupart des esclaves lui appartiennent... Les Pères convinrent avec M. Holden, négociant anglais établi depuis longtemps à Alger, qu'il traiterait de ma liberté, sans qu'il y parût que ces Pères y prissent autrement intérêt; ils prirent ce biais pour faire diminuer le prix de ma rançon, et ils y réussirent effectivement : car les Pères ne peuvent payer qu'en piastres de dix réaux de La Plata, au lieu que les négociants paient en piastres courantes d'Alger, qui ne font pas tout à fait huit réaux de Plata valeur d'Espagne. Mon rachat fut arrêté pour le prix de dix mille piastres courantes du pays. J'en fus averti la veille du jour où je devais recouvrer ma liberté, par un juif au service du neveu du roy, qui était général et trésorier d'Alger. Je lui promis un *trinkgeld*, comme il me le demandait, si la nouvelle se trouvait vraie.

« Le lendemain je fus sur pied de grand matin, j'attendais avec impatience la vérité de la nouvelle qu'on m'avait annoncée. Tout à coup j'entendis un grand bruit : je me doutai de ce qui pouvait en être la cause, sans oser m'assurer de rien. Beaucoup de monde accourut pour me féliciter; on détacha avec beaucoup de peine la chaîne que j'avais au pied. Je me vis en un instant entouré de chrétiens et de Maures, qui tous paraissaient aussi charmés que moi de ma délivrance. Les Maures s'efforçaient de me persuader que chacun d'eux avait contribué à mon élargissement; j'étais si étonné de me trouver tout à coup tant d'amis, que je regardais comme un songe tout ce qui se passait. La veille ils ne me rendaient pas même le salut, parce que j'avais besoin de tout le monde; et quand je n'avais plus besoin d'eux, ils s'empressaient de me faire des honnêtetés auxquelles je n'étais guère sensible. Je secouai au plus vite mes chaînes, et me laissant conduire par le drogman du sieur Holden, j'allai chez mon libérateur, à qui je rendis mille et mille grâces. Je trouvai chez lui sa femme, anglaise comme lui, qui me reçut le plus poliment du monde. Elle était logée magnifiquement; on ne voyait dans sa maison que marbre de Gènes. Je m'y trouvais au milieu d'une abondance qui, après cinq années de misère, me paraissait un enchantement. Je demurai ainsi bien traité chez M. Holden, jusqu'à ce que je m'embarquai avec les Pères de la Merci ¹.

« Pendant le temps que nous restâmes encore à Alger, les représen-

1. M. d'Arreger n'oublia pas en cette circonstance son fidèle domestique, dont il obtint à son tour la liberté pour la somme de 480 piastres.

tants de toutes les nations de l'Europe me firent, ainsi qu'aux autres officiers qui venaient d'être rachetés, mille politesses, et nous donnèrent de superbes repas.... Nous étions tous encore revêtus de nos habits d'esclaves, et nous portions tous de longues barbes; au milieu de toutes ces personnes magnifiquement vêtues, nous paraissions des gens des antipodes. Me trouvant un jour à la table du consul français, je croyais voir des gueux ramassés dans les rues, que cette bonne compagnie, par un sentiment d'humilité, avait admis à manger avec elle.

« Le jour où je recouvrai ma liberté, je cherchai de quel saint on faisait la fête; je trouvai par hasard un almanach français, et j'y vis qu'on faisait la fête de saint Charlemagne; je m'en souviendrai toute ma vie, aussi bien que d'être entré dans le port d'Alger le jour de sainte Thérèse.... Nous nous embarquâmes sur des vaisseaux marchands..... Après une navigation de neuf jours, nous arrivâmes à Carthagène le 18 février, jour du mardi-gras de l'année 1738..... Nous restâmes huit jours au lazaret, où les Pères de la Merci firent les frais de notre nourriture comme pendant notre voyage. Le chef de ces religieux était le père Vasquez; ce fut le père Roswalle qui traita de la rançon des esclaves, et qui sut terminer cette affaire avec l'habileté que lui donnaient sept voyages qu'il avait déjà faits en Barbarie pour le soulagement des chrétiens.

« Dans l'entrée que nous fîmes à Carthagène, nous marchâmes en procession; ce fut moi qui portai la croix. Après cette cérémonie, j'allai loger chez un négociant suisse de Saint-Gall, nommé Schirmer, qui me traita pendant deux jours avec la cordialité helvétique. J'étais tout étonné de voir qu'on usait avec moi de quelque politesse. Ces attentions me paraissaient un rêve. De Carthagène j'allai à Alicante..... Ce fut là que je pris des mesures pour faire venir de Suisse l'argent de ma rançon et pour rembourser les RR. PP. de la Merci, qui avaient avancé presque en entier la somme qu'on exigea pour me rendre la liberté. De là je poursuivis mon voyage jusqu'à Madrid, où j'arrivai le 16 de mars; le 18, les officiers et les cadets qui venaient d'être rachetés allèrent au Pardo, château royal hors de Madrid, où était la cour; ils étaient accompagnés des Pères de la Merci. Le Père général nous avait précédés; ce fut lui qui nous présenta, et dans une longue audience que nous accorda notre pieux souverain, le Père général nous recommanda à S. M... Le roi nous fit plusieurs demandes; la reine paraissait touchée de la misère à laquelle nous venions d'échapper... Les captifs furent admis à baiser la main à LL. MM.; ils s'en retournèrent ensuite à Madrid, où l'on disposa tout pour la procession solennelle d'action de grâces, qui se fit le 23 mars.

« Au jugement des hommes les plus âgés, on n'avait pas vu à la cour de Madrid de plus brillant cortège; on décora de tentures superbes les balcons des maisons et les appuis des fenêtres, qui étaient garnies, ainsi que toutes les rues et toutes les places, de spectateurs nombreux. Les timbales et les clarinettes ouvraient la marche, et annonçaient la procession, qui était formée par des religieux alternativement et des captifs marchant sur deux lignes. Un Père de la Merci portait la première bannière; il avait à ses côtés deux des principaux officiers rachetés, qui portaient les cordons de cette bannière. Suivait ensuite une autre bannière portée par le marquis de Valdecannas, entouré de chevaliers rachetés et assisté de religieux. Un chœur d'instruments précédait l'image du grand et très célèbre patriarche saint Pierre Nolasque, dont l'habit garni de pierreries et de diamants était d'un prix immense. A la suite de cette image marchait une troupe de femmes et d'enfants qui témoignaient à ce grand saint leur reconnaissance pour la liberté qu'ils venaient de recouvrer. A la suite de cette troupe on portait une autre bannière près de laquelle on voyait un des grands d'Espagne le plus distingué, S. Exc. M. le comte de Salduenna..... Après lui marchait un chœur d'instruments..... Vers la fin de cette procession, on portait une image de Notre-Dame de la Merci revêtue d'une robe de soie à fleurs d'or, dont la reine avait fait présent à l'occasion de cette cérémonie. Cette image de Notre-Dame était encore suivie d'une troupe d'officiers rachetés, de religieux de la Merci et de femmes captives..... »

Tous les officiers espagnols ainsi délivrés reçurent de l'avancement; seul, le chevalier d'Arreger fut, à l'en croire, écarté du grade de brigadier qui devait lui échoir. La pensée de donner sa démission lui vint; mais il appartenait à une famille peu fortunée, dont son rachat avait accru les charges; il se résigna à servir quelque temps encore ce souverain étranger dont il accusait tout bas l'ingratitude. Même le brevet de colonel qu'on avait obtenu pour lui durant sa captivité ne lui demeura pas sans un procès dispendieux qu'il eut à soutenir. Après deux campagnes en Italie, il rentra en 1744 dans sa patrie, où il avait été nommé conseiller d'état, et il y vécut jusqu'en mars 1770.

Dès 1744, à Barcelone, il avait jeté sur le papier le récit de ses misères, pour l'instruction des siens; l'abbé Girard en eut sans nul doute communication, et y emprunta un certain nombre de faits pour sa biographie. Un peu plus tard, un prêtre franc-comtois émigré, le chanoine Bullet de Bougnon, le transcrivit de sa main, l'enrichit de notes et de pièces justificatives; c'est cette version que nous avons reproduite. On n'y trouve certes pas beaucoup de faits nouveaux; mais ce simple fragment des mémoires d'un soldat, successeur après

tant d'autres de Cervantes au milieu des bagnes africains, peut servir à contrôler et à compléter les relations des missionnaires espagnols ou français : c'est une page nouvelle dans un long et obscur martyrologe. Depuis trois cents ans il nous vient, de ces pays lointains que l'apostolat chrétien assiège sans se décourager, des lettres monotones au premier coup d'œil, et qu'on lit néanmoins toujours avec attention, parce que les faits qu'elles racontent plaident éloquemment la cause de notre race et de notre civilisation. De même aujourd'hui doit-on recueillir encore avec un légitime intérêt les *Actes* de ces martyrs qui ont souffert ou qui sont morts dans le repaire longtemps inviolable de la piraterie : car ils font mieux comprendre l'intensité du fléau trois fois séculaire qui désola l'Espagne et la France, et ils justifieraient une fois de plus, si elle avait besoin de l'être, la revanche de tant d'outrages prise par Charles X, arrière-petit-neveu de Philippe V et cinquième descendant de Louis XIV.

L. PINGAUD.
